

# La locution verbale *n'avoir qu'à + infinitif* dans le français ivoirien

Manda DJOA JOHNSON

Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro  
(Côte d'Ivoire)

Département des Langues et Sciences Humaines  
mandadjoa@yahoo.fr

Recibido : 28 de octubre de 2010

Aceptado : 22 de diciembre de 2010

## RÉSUMÉ

Les Ivoiriens ont adapté la locution *n'avoir qu'à + infinitif* à de nouveaux besoins de communication. En conséquence, certains de ses emplois n'ont rien à voir avec ce que dit la grammaire française. Pour bien comprendre le phénomène, nous avons consulté trois catégories de personnes : les enfants, les non lettrés et les lettrés. L'analyse du corpus oral a révélé un emploi abusif de la locution qui tend à substituer l'impératif, le subjonctif et l'infinitif chez les locuteurs. Cette trouvaille produit des néologismes suffisamment riches. Ils témoignent en même temps de la vitalité du français dans le pays au moment où chaque communauté francophone se bat pour légitimer au sein de la francophonie ses propres usances.

**Mots clés:** français ivoirien, locution, modes, néologie.

## La locución verbal francesa *n'avoir qu'à + infinitivo* en el francés marfileño

### RESUMEN

Los marfileños han adaptado la locución francesa *n'avoir qu'à + infinitivo* a nuevas necesidades de comunicación. En consecuencia, muchos de sus empleos no tienen nada que ver con lo que dice la gramática francesa. Para comprender bien dicho fenómeno, hemos interrogado a tres categorías de personas: niños, analfabetos e intelectuales. El análisis del corpus oral reveló un empleo abusivo de la locución que tiende a sustituir el imperativo, el subjuntivo y el infinitivo entre los locutores. Este hallazgo produce neologismos muy ricos, que atestiguan al mismo tiempo la vitalidad del francés en el país en una época en que cada comunidad de habla francesa lucha por legitimar en el seno de la francofonía sus propios usos.

**Palabras clave:** francés marfileño, locución, modos, neología.

## The verbal phrase *to have only with + infinitive* in Ivorian French

### ABSTRACT

The Ivorian adapted the phrase *n'avoir qu'à + infinitive* for their new communicative needs. Consequently, its use in some cases departs from the standards established by French grammar. To understand this phenomenon, we interviewed speakers under these three categories: children, illiterate citizens, and educated individuals. The analysis of this oral corpus revealed an abusive use of the aforementioned phrase which tends to substitute the imperative, the subjunctive and infinitive in the

speakers' discourses. This finding produces rich neologisms. They testify at the same time to the vitality of French in this country at a time when each French-speaking community fights to legitimize its own usage on the francophone world.

**Key words:** Ivorian French, phrase, modes, neology.

**Sommaire :** Introduction – 1. Définition des termes. 2- Corpus. 3 - Analyse du corpus. Conclusion

## Introduction.

Le français, quel que soit son statut en Côte d'Ivoire (langue officielle, de communication, d'enseignement...) a fait l'objet de nombreuses études ces quarante dernières années<sup>1</sup>. La plupart de ces travaux à visée descriptive et différentielle a porté essentiellement sur les particularités lexicales de ce parler comme le confirme ici Danièle Latin

La réalisation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire était là un point de vue privilégié pour observer les visages que peut prendre, au nord, comme au sud, le français de différents pays d'Afrique et peut-être surtout pour constater l'évolution des physionomies et des comportements à l'égard du phénomène qu'est la variation linguistique du français (1990 :27).

Dans cette logique, des études consacrées à des faits concrets ou à des notions particulières comme *n'avoir qu'à + infinitif* ont été laissées hors du champ de la recherche. Les rares études qui lui sont consacrées sont des émissions radiophoniques. L'analyse faite par Hilaire Bohui et Virginie Kouassi<sup>2</sup>, en 2008 sur le sujet dans la rubrique « Mieux s'exprimer »<sup>3</sup> illustre parfaitement cette observation. Et pourtant depuis longtemps, on entend des Ivoiriens prononcer des énoncés de type *Elle nan cas faire encore, elle va voir ; Que Dieu nan cas le bénir ; Laisse la machine, elle nan cas rester là-bas, etc.* Aujourd'hui les populations, toutes les couches sociales confondues, ont adapté *n'avoir qu'à + infinitif* à des besoins nouveaux de communication, imposés par le milieu naturel et socioculturel à tel point que la locution a perdu son sens originel. En d'autres termes, la grande majorité des énoncés produits n'a rien à voir avec ce que disent les dictionnaires français. Cette préoccupation constitue notre problème de recherche. Mais là où certains chercheurs parleraient de « fautes », de « déviances » ou d' « erreurs » pour

<sup>1</sup> Nous pensons aux auteurs comme S. Lafage, J.-L. Hattiger, L. Duponchel, J. Kouadio, B. Mel, pour ne citer que ceux-là.

<sup>2</sup> Ils sont maîtres de conférences au Département de Lettres modernes, Université de Cocody (Abidjan).

<sup>3</sup> Emission radiophonique sur radio Côte d'Ivoire, diffusée du lundi au vendredi. Comme son nom l'indique, elle apprend aux auditeurs à mieux s'exprimer à partir de certaines erreurs relevées dans les actes de discours.

qualifier ces écarts, nous voulons, pour notre part, montrer que le phénomène a donné naissance à des néologismes qui enrichissent continuellement le lexique du français ivoirien. Parlant de la néologie, Salah Mejri pense qu'il « est pratiquement impossible de la traiter indépendamment de multiples aspects sociaux qui en délimitent, en quelque sorte, les contours et en assurent d'une certaine manière, sa raison d'être » (1990 :11). Cette réflexion inscrit notre étude sur le champ de la sociolinguistique puisque les sujets parlants évoluent dans un contexte social, celui dans lequel ils vivent et parlent, pour parler comme Pierre Dumont et Bruno Maurer (1995 : 4). Notre corpus oral est le résultat d'enregistrements effectués à Abidjan et Yamoussoukro<sup>4</sup> au premier trimestre de l'année 2010. Il est constitué de propos d'enfants, de locuteurs peu ou non lettrés et de lettrés, enregistrés dans les ménages, dans les gares routières, dans l'administration et les écoles, dans les lieux de culte, au cours de réunions scientifiques et d'émissions radiophoniques. Les sources du corpus indiquent que nous nous intéressons à la forme orale<sup>5</sup> du phénomène. Elles nous indiquent également le niveau d'instruction des enquêtés et nous livrent une idée relativement nette de cette locution telle qu'elle est utilisée dans les trois catégories sociales consultées. Pour mieux comprendre le phénomène, nous allons axer nos propos sur trois points essentiels :

- la définition des termes ;
- le corpus ;
- l'analyse du corpus.

## 1. Définition des termes.

### 1.1 *N'avoir qu'à + infinitif*.

Cette locution, d'une façon générale, a le sens de : « Il suffit de faire ce que l'infinitif du verbe suivant signifie » en vue de provoquer un résultat ou d'atteindre un objectif. A ce titre, l'infinitif, selon Martin Riegel et ses collaborateurs « est le mot-tête du groupe verbal ; c'est lui qui est en relation de sélection avec le sujet et les compléments » (2004 : 334). Ainsi, une phrase comme *vous n'avez qu'à dire la vérité* pourrait signifier *il vous suffit de dire la vérité pour ne pas être condamné, pour être délivré, etc.* Habituellement, l'objectif visé n'est pas exprimé dans la phrase, il est sous-entendu. C'est l'imagination qui le détermine. Cette locution, selon le dictionnaire *Larousse*, exprime :

- la possibilité :  
*Ils n'ont qu'à déposer un préavis de grève.*
- le conseil :  
*Vous n'avez qu'à partir très tôt le matin.*

<sup>4</sup> La première ville citée est la capitale économique de la Côte d'Ivoire, la seconde en est la capitale politique.

<sup>5</sup> Nous avons déjà rencontré la forme graphique dans les copies d'élèves de CM2 dans le cadre de notre thèse pour le doctorat unique.

-l'obligation :

*Je n'ai pas à m'excuser auprès du policier. Seulement, je n'ai plus qu'à récidiver.*

Ces phrases sont proches des phrases injonctives où le locuteur, selon les termes de Roman Jakobson repris par Bernard Cocula et Claude Peyrouet, « veut agir sur l'interlocuteur pour obtenir de lui un certain comportement. C'est la fonction conative » (1978 : 28).

## 1.2. Ivoirien.

Adjectif et nom, vient du mot Côte d'Ivoire. C'est une république de l'Afrique occidentale, sur la côte nord du golfe de Guinée. La population est estimée à 20.579.429 habitants en 2010 et s'étend sur une superficie de 322.462km<sup>2</sup>. Le pays est indépendant depuis le 7 août 1960. Une soixantaine de langues ivoiriennes coexistent à côté du français, la langue officielle. On distingue habituellement, d'après Jérémie Kouadio (1999 : 301), trois variétés de français parlées en Côte d'Ivoire : la variété supérieure ou acrolectale (parlée par les membres de l'élite ivoirienne), la variété moyenne ou mésolectale (parlée par les lettrés de l'enseignement secondaire, les cadres subalternes de l'Administration) et la variété basilectale (des peu ou non lettrés). Aujourd'hui, les deux premières semblent se confondre car les traits qui les séparent sont moins nombreux que ceux qui les rapprochent. Aussi retrouve-t-on *n'avoir qu'à* + *infinitif* dans ces trois variétés, mais adaptée à des besoins nouveaux de communication, comme le témoigne ce corpus.

## 2. Corpus.

Il comprend dix-huit (18) énoncés dont six (06) pour chaque catégorie sociale.

### 2.1. Propos d'enfants<sup>6</sup>.

- (1). Le moniteur dit quand on va en vacances, on nan cas honorer nos parents.
- (2). Elle nan cas faire ma culotte.
- (3). Papa, on nan cas aller au salon un peu !
- (4). Graço, on nan cas faire cheval.
- (5). Tais-toi ! On nan cas envoyer piment pour te pimenter ?
- (6). Amah, ce sont les vacances, on nan cas s'amuser.

---

<sup>6</sup> L'énoncé (1) est enregistré lors d'un culte ; (2), (4) et (6) au cours d'un théâtre scolaire; (3) et (5) dans le ménage.

## 2.2. Propos de locuteurs peu ou non lettrés<sup>7</sup>.

(7). On dit vous nan cas payer 2000 francs pour faire baptême.

(8). Ils non cas essayer de voir ; en tout cas, ils non cas diminuer le prix du carburant là, sinon on souffre.

(9). Apprenti, il faut dire au jeune, il nan cas donner place au monsieur là !

(10). Le projet d'alphabétisation m'a fait lire et écrire. Que le gouvernement nan cas continuer !

(11). Si tu attends que ça nan cas être un million, tu ne pourras pas construire ta maison là.

(12). Si il est garçon, il nan cas venir encore, il va voir.

## 2.3. Propos de locuteurs lettrés<sup>8</sup>.

(13). Merci beaucoup ! Tout ce que tu cherches dans la vie, Dieu nan cas te donner ça.

(14). Le directeur général dit que tout le monde nan cas s'inscrire dans un groupe de recherche avant de recevoir la prime.

(15). Qui a jeté la feuille ? C'est toi. Tu nan cas la ramasser vite !

(16). Tu dis quoi ? Qui nan cas t'appeler à dix heures ?

(17). Eh Dieu, mon ami Nicaise nan cas avoir son examen !

(18). Ces agents non cas continuer de faire la grève seulement, le directeur va les renvoyer, ils vont voir.

## 3. Analyse du corpus.

### 3.1. Relatif aux énoncés.

Ils expriment en général trois modes : l'impératif, le subjonctif et l'infinitif.

#### 3.1.1. L'impératif.

Ce mode est exprimé en (3), (4), (6) et (15).

(3)<sup>7</sup>. Papa, allons un peu au salon !

(4)<sup>7</sup>. Graço, faisons cheval.

(6)<sup>7</sup>. Amah, ce sont les vacances, amusons-nous !

(15)<sup>7</sup>. C'est toi qui as jeté la feuille. Ramasse-la vite !

---

<sup>7</sup> L'exemple (7) est tiré d'une conversation entre des fidèles d'une église ; (8) et (9) dans une gare routière ; (10) et (11) d'une émission radiophonique ; (12) provient d'un ménage.

<sup>8</sup>(13), (16) et (18) sont prononcés par des fonctionnaires de l'administration ; (14) lors d'une réunion scientifique ; (15) et (17) par des enseignants d'une école.

### 3.1.2. Le subjonctif.

Il est traduit en (2), (8), (10), (11), (12), (13), (17) et (18).

(2)'. Qu'elle fasse ma culotte !

(8)'. Qu'ils essaient de voir ; en tout cas qu'ils diminuent le prix du carburant !

(10)'. Le projet d'alphabétisation m'a fait lire et écrire. Que le gouvernement continue !

(11)'. Si tu attends que ce soit un million (ou que la somme atteigne un million), tu ne pourras pas construire ta maison.

(12)'. S'il est garçon, qu'il vienne encore, il va voir.

(13)'. Merci beaucoup ! Tout ce que tu cherches dans la vie, que Dieu te le donne !

(17)'. Eh Dieu, que mon ami Nicaise réussisse à son examen !

(18)'. Que ces agents continuent de faire la grève, ils seront limogés par le directeur.

### 3.1.3. L'infinitif.

On le rencontre en (1), (5), (7), (9), (14) et (16).

(1)'. Le moniteur dit d'honorer nos parents pendant les vacances.

(5)'. Tais-toi ! D'envoyer du piment pour te pimenter ?

(7)'. On vous demande de payer la somme de 2000 francs pour votre baptême.

(9)'. Apprenti, dis au jeune de céder sa place au monsieur.

(14)'. Le directeur général demande à tout le monde de s'inscrire dans un groupe de recherche avant de percevoir la prime.

(16)'. Tu dis quoi ? Qui doit t'appeler à dix heures ?

Ces énoncés de type injonctif traduisent six (06) modalités :

- le conseil : voir (1)' et (11)'
- l'ordre : (2)', (4)', (6)' et (15)'
- la prière : (3)', (8)' et (9)'
- le souhait : (10)', (13)' et (17)'
- l'obligation : (7)', (14)' et (16)'
- la menace, la mise en garde : (12)' et (18)'

Au regard de ce qui précède, nous faisons l'hypothèse que *n'avoir qu'à + infinitif* en français ivoirien traduit (ou est l'équivalent de) l'impératif, le subjonctif et l'infinitif dans le français standard. On découvre ici une volonté d'appropriation de cette locution par les Ivoiriens. Résultat : on assiste à un emploi abusif de la locution ; l'impératif, le subjonctif et l'infinitif sont moins usuels et enfin l'emploi inapproprié de la locution en (9), (10), (11) et (13). Des études consacrées au français d'Afrique, comme celle de Suzanne Lafage (1975(a) : 6-7), qualifient ce phénomène d'africanisme. Même si certains emplois sont jugés « inappropriés », il importe de reconnaître qu'ils témoignent en même temps de la vitalité du français dans le pays. En effet, on assiste à la création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de production incluses dans le système de la langue qui s'enrichit par la néologie.

### 3.2 Les néologismes.

Nous avons identifié quatre types de néologisme.

#### 3.2.1. Néologisme phonétique.

Il est dû à des interférences phoniques, à des confusions phonologiques provoquées par la différence des systèmes linguistiques en présence. Exemples : *Elle nan cas faire ma culotte*<sup>9</sup> équivaut à *Elle n'a qu'à faire ma culotte*. *Ils non cas essayer de voir*<sup>10</sup> équivaut à *Ils n'ont qu'à essayer de voir*. L'exemple (2) du corpus est le produit d'une différenciation des syllabes « nan cas » et « n'a qu'à » marquée par la présence du son [a]. Il en est de même pour (8) avec les syllabes « non cas » et « n'ont qu'à » provoquée par la présence du son [on].

#### 3.2.2. Néologisme sémantique.

*N'avoir qu'à + infinitif* a vu son champ sémantique s'étendre au contact des différents parlars qui coexistent dans le pays. Elle est souvent utilisée pour désigner des réalités autres que celles qui sont définies par les dictionnaires français. Les énoncés (9), (10), (11) et (13) en sont une parfaite illustration. Ces phrases qui ont pour valeur modale le souhait, la sollicitation et la prière n'ont pas besoin de cette locution pour leur construction. Ainsi, l'idée d'obligation ne s'impose pas au jeune dans *Apprenti, il faut dire au jeune il nan cas donner place au monsieur là*<sup>11</sup>. En effet, le jeune a le droit d'accepter ou de refuser la requête puisqu'il est question ici d'une simple demande. On retrouve la même idée en (13) où Dieu exauce la prière selon sa volonté. Cette loi du discours rejoint celle d'Oswald Ducrot qui parle, lui, de *sous entendus* du discours (1991 : 8). Pour l'auteur

*N'importe quelle question n'est pas permise à n'importe qui. Cette limitation est en effet inséparable du fait que la personne interrogée se voit imposer, par le fait même qu'elle est interrogée, l'obligation de répondre. Le droit d'interroger, puisqu'il implique le pouvoir d'obliger, ne saurait donc, dans une société qui se respecte, être dévolu à n'importe qui* (1991 : 10).

Ces propos laissent entendre que l'acte de prendre la parole n'est ni un acte libre, ni un acte gratuit.

<sup>9</sup> Énoncé (2) du corpus, cité pour illustrer nos propos.

<sup>10</sup> Énoncé (8) du corpus, idem.

<sup>11</sup> Exemple (9) du corpus, cité à titre d'illustration.

### 3.2.3. Néologisme morphologique.

Il est peut-être dû au tempérament ivoirien. En effet, l'Ivoirien a une tendance naturelle à l'abréviation<sup>12</sup>. Ce procédé de création lexicale offre de nombreux cas de tronctions consistant à supprimer les syllabes finales des polysyllabiques et, d'une façon plus générale, à couper les mots après la deuxième syllabe :

« Palu » issu de paludisme ;

« Clando » issu de clandestin.

Suivant le même procédé, *on n'a qu'à honorer nos parents*<sup>13</sup> est prononcée sous une forme abrégée et devient *on nan cas honorer nos parents*. Certes, les deux énoncés offrent les mêmes sons, mais dans le second, le « q » et le « a » sont associés. Aussi, on ne perçoit plus la présence de la préposition « à », alors que M. Riegel et ses collaborateurs confirment ici que son emploi n'est pas fortuit : « Qu'elles soient ou non porteuses d'un sens identifiable à travers la diversité de leurs emplois, les prépositions contribuent à l'établissement de relations sémantiques entre les termes qu'elles relient » (2004 : 369). Si nous adoptons la terminologie de Emile Benveniste (1974 : 172), *n'avoir qu'à* + infinitif est proche de la synapsie dont l'une des caractéristiques est la présence du joncteur « à », préposition jouant le rôle de ligament entre les membres de la synapsie.

### 3.2.4. Néologisme syntaxique.

Il concerne les changements de construction dans la capacité combinatoire. Les énoncés (10) et (11) du corpus illustrent ce cas. Dans le premier (Le projet d'alphabétisation m'a fait lire et écrire. Que le gouvernement nan cas continuer !), le locuteur juxtapose deux termes proches du subjonctif : le subordonnant *que* annonce le subjonctif quand la périphrase *nan cas + verbe* le traduit dans le français standard. La juxtaposition des deux termes provoque donc une tautologie. La seconde illustration, (Si tu attends que ça nan cas être un million, tu ne pourras pas construire ta maison) pose un problème de concordance de temps, celui du subjonctif en subordonnée complétive. En effet, le verbe *attendre* tout comme *vouloir*, *souhaiter*, *ordonner*, entraîne obligatoirement le subjonctif. Ici, ce mode est présenté comme « l'objet d'un sentiment, d'une volonté », selon les termes de Robert Wagner et Jacqueline Pichon (1991 : 348). Ces deux énoncés constituent donc des hybrides car ils résultent du croisement de deux parlars français en Côte d'Ivoire. Ainsi, la première séquence de (11) est un modèle du français standard marqué par la forme hypothétique (Si tu attends que) et la deuxième (ça nan cas être un million) un exemple du français de Moussa<sup>14</sup> ou de Treichville<sup>15</sup> parlé par le

<sup>12</sup> Terme employé de préférence à « abréviation » réservé pour désigner la réduction graphique d'un mot ou d'un groupe de mots afin d'en rendre l'écriture plus facile.

<sup>13</sup> La forme rétablie de l'énoncé (1) du corpus, cité à titre d'illustration.

<sup>14</sup> Du nom d'un personnage d'une chronique du magazine *Ivoire Dimanche*.

<sup>15</sup> Du nom d'un des quartiers populaires ou populeux d'Abidjan.

locuteur moyen, peu ou pas lettré. Gabriel Manessy, pour sa part, parle de « pidgin français » pour désigner cette variété « aux structures grammaticales différentes de celles du français, malgré des analogies de surface relevées ici ou là » (cité par P. Dumont et B. Maurer, 1995 : 21).

### Conclusion.

L'emploi de la locution verbale *n'avoir qu'à + infinitif* par les Ivoiriens comporte un certain nombre de variantes phonétiques, sémantiques, morphologiques et syntaxiques qui l'éloignent progressivement des normes de la grammaire française. On constate donc un effort d'appropriation de la locution par les populations, toutes les couches sociales confondues. En effet, les résultats de cette étude sociolinguistique, à partir d'un corpus oral, montrent que cette volonté d'appropriation existe chez les enfants, les personnes peu ou non lettrées et les lettrées. La grande diversité des sources du corpus, les niveaux d'instruction des enquêtés et la dispersion des milieux socioculturels visités confirment qu'il s'agit ici d'un phénomène universel, mieux une caractéristique du français de Côte d'Ivoire. Abusivement utilisée, *n'avoir qu'à + infinitif* tend à substituer les modes impératif, subjonctif et infinitif dans le français ivoirien. Comme on le voit, les locuteurs l'ont adaptée à de nouveaux besoins de communication imposés par le milieu naturel et socioculturel pour traduire leur sensibilité et leurs besoins à tel point qu'elle a perdu son sens originel dans nombre de situations de communication. Mais cette orientation a donné naissance à des néologismes suffisamment riches pour ce français. Ils témoignent également du dynamisme de cette langue dans le pays au moment où chaque communauté francophone se bat pour légitimer au sein de la francophonie ses propres usances.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- ARRIVE, M. (1997), (sous la responsabilité scientifique de) : *Bescherelle : La conjugaison pour tous*, Paris, Hatier.
- BENVENISTE, É. (1974) : *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard.
- COCULA, B. et PEYROUTET, C. (1978) : *Didactique de l'expression : De la théorie à la pratique*, Paris, Delagrave.
- DUBOIS, J. et LAGANE, R. (1989) : *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- DUCROT, O. (1991) : *Dire et ne pas dire : Principes de sémantique linguistique*, 3e éd., Paris, Hermann.
- DUMONT, P. et MAURER, B. (1995) : *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef.
- DUPONCHEL, L. (1972) : *Contribution à l'étude lexicale du français de Côte d'Ivoire : problèmes de néologie et enseignement du vocabulaire*, Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, XXXV.
- JEUGE-MAYNART, I. (2010), (sous la direction de) : *Dictionnaire Larousse 2010*, [www.larousse.com/en/dictionaries/french-english/avoir/160129](http://www.larousse.com/en/dictionaries/french-english/avoir/160129), page ouverte le 31/8/2010.

- KOUADIO, N. J. (1999) : « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », in *Langues*, vol. 2, 4, 301-314.
- LAFAGE, S. (1975a) : *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey* (actuel Benin), Institut de linguistique Appliquée, Université d'Abidjan.
- LAFAGE, S. (1975b) : « Elaboration d'un dictionnaire des particularités lexicales du français : Togo-Benin et Côte d'Ivoire », in *Réalités africaines et langue française*, n°spécial, 2<sup>e</sup> Table ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique noire, 3-20.
- LAFAGE, S. (1980) : « Analyse sociolinguistique du français », in *Bulletin OFCAN*, 1, 10-13.
- LATIN, D. (1990) : « Quelques considérations sur l'apport de l'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire à la lexicographie du français en francophonie », in Clas, A. et Ouoba, B. *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, John Libbey Eurotext.
- MANDA, D. J. (2007) : *Enseignement et maîtrise du discours rapporté dans le cycle primaire en Côte d'Ivoire*, thèse unique de doctorat, Université de Cocody-Abidjan.
- MANESSY, G. (1984) : *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan.
- MEJRI, S. (1990) : « Néologie et variétés lexicales » », in Clas, A. et Ouoba, B. *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, John Libbey Eurotext.
- MEL, G.B. et KOUADIO, N.J. (1990) : « Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire » », in Clas, A. et Ouoba, B. *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, John Libbey Eurotext .
- RIEGEL, M. et al. (2004) : *Grammaire méthodique du français*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Puf.
- WAGNER, R. L. et PINCHON, J. (1991) : *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Nathan/Hachette.